

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1772

Artikel: La Suisse, pays de Cocagne des banques et des pharmas : la demande intérieure mise en coupe réglée : c'est le prix de l'isolement européen et de l'absence de vraie concurrence
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en dehors des règles qui en précisent l'exercice. Car une démocratie sans règles conduit à la tyrannie du pouvoir absolu, donc au règne de l'arbitraire: le peuple se mue alors en tyran. L'exigence de l'unité de la matière – comme celle du respect du droit supérieur – à laquelle doivent se conformer les initiatives, ne sont pas caprices de juristes

mais conditions indispensables à la décision démocratique. La première, parce qu'elle interdit de ficeler des demandes hétérogènes dans un même projet, assure la clarté de la volonté populaire. Quant à la seconde, elle exprime tout simplement que le peuple genevois ne peut se prononcer dans une matière qui relève d'une compétence fédérale,

donc du peuple suisse. Ce peuple souverain, qui peut certes modifier ses lois, mais qui n'en est pas moins lié par celles qui sont en vigueur, tout comme par les règles émanant des traités que la Suisse a signés. C'est ce qu'il faut rappeler avec constance contre les populistes qui flattent le peuple en lui faisant croire qu'il règne au-dessus des lois.

La Suisse, pays de Cocagne des banques et des pharmas

La demande intérieure mise en coupe réglée: c'est le prix de l'isolement européen et de l'absence de vraie concurrence

Albert Tille (16 mars 2008)

Les banques suisses font de bonnes affaires sur le dos des épargnants. Elles leur offrent des taux misérables, de 0,9 % en moyenne. Au bénéfice de cet argent extrêmement bon marché, elles exigent, de plus, des frais de gestion non négligeables. Epargner signifie perdre de l'argent si l'on tient compte de l'inflation annuelle, de 2,4 % au dernier relevé. Cette performance bancaire n'a pas son pareil à l'étranger. Le *VZ Vermögenszentrum* de Zurich, relayé par le quotidien *Tages Anzeiger*, fait une comparaison éloquente avec les conditions faites aux épargnants allemands. Ainsi le grand distributeur Lidl sert un intérêt de 4,8% sur son compte d'épargne sans frais de gestion. Le discounter offre des conditions nettement plus favorables que les banques essentiellement pour attirer la clientèle dans ses magasins. Ce qui est probablement du

dumping a cependant le mérite de créer une véritable concurrence et une hausse des rémunérations au bénéfice des épargnants. Une banque allemande en ligne progresse rapidement avec des taux à 3,8%.

En Suisse, rien de pareil. Migros, Coop et les banques cantonales s'alignent pratiquement sur les taux offerts par les autres acteurs de la branche. La concurrence n'existe pas à l'intérieur du pays. Personne n'y a intérêt. L'épargne afflue dans les coffres malgré sa misérable rémunération.

Les consommateurs suisses frontaliers ont pris l'habitude du tourisme d'achat de l'autre côté de la frontière. Les épargnants pourraient faire de même. Mais, à la différence d'un achat de marchandises, l'épargne est, par définition,

une opération sur la durée. Une modification de parité entre franc et euro pourrait éliminer tout gain réalisé sur un taux d'intérêt.

Les banques ne cessent de vanter les vertus de la riche place financière helvétique qui offre des hypothèques à bon compte. Elles omettent de mentionner que cette générosité se fait sur le dos des épargnants. La Suisse, à l'abri de la concurrence européenne, est un pays de Cocagne pour nos banques. Elle l'est aussi pour nos laboratoires pharmaceutiques. Protégés par l'interdiction des importations parallèles, ils peuvent imposer un prix anormalement élevé des médicaments. Pas étonnant, dès lors, que banques et pharmaceutiques soient les plus ardents partisans du *statu quo* dans les relations entre la Suisse et l'Europe.